



## Comment obtenir une pension?

Par **aircé**, le **08/11/2008** à **15:55**

je suis le papa d'un garçon de 14 ans, depuis 6 mois environ il vit avec moi car il ne souhaite plus aller chez sa mère (3,4 jours par mois) pourtant sa résidence principale est chez sa mère et je continue de verser 155 euros de pension à sa mère (depuis 12 ans)... Pour mon fils, ces derniers mois j'ai eu des frais: "médicaux" optique: 270 euros + appareil dent 4 semestres à 620 euros le semestre + carte bus + repas collège + inscription au sport + fournitures scolaire + vêtements + baskets + repas + loisirs etc... En plus de la pension qui est retiré sur mon salaire!... Sa maman est d'accord pour m'accorder la garde de mon fils mais elle refuse de me verser une pension car elle n'a pas de travail ni de revenus, pourtant, avec son concubin ils viennent d'acheter une maison et une voiture neuve... Peut-on obtenir une pension si elle n'a pas de revenus? Que dois-je faire pour l'obtenir?

Par **Marion2**, le **08/11/2008** à **19:00**

Bonsoir,

Vous saisissez le JAF par lettre recommandée AR auprès du Tribunal de Grande Instance pour l'informer que, d'une part votre fils vit avec vous depuis 6 mois, qu'il ne souhaite plus vivre chez sa mère, et d'autre part, pour statuer sur la modification de la pension alimentaire.  
Cordialement